

> Centres de rétention : la honte française !

Depuis plusieurs mois de fortes mobilisations ont lieu partout en France contre les Centres de Rétentions Administratives où sont détenus les sans papiers en voie d'expulsion. Il ne s'agit plus de dénoncer les conditions déplorables dans lesquelles sont retenus nos compagnons étrangers mais d'exiger la fermeture de ces centres où la déshumanisation est telle que plusieurs détenus s'y sont déjà suicidés et que des d'autres ont entamé des grèves de la faim. 25 000 expulsions, c'est la barre que s'est fixée le gouvernement et pour l'atteindre tout est bon : rafles, arrestations arbitraires, mise en détention d'enfants et de nourrissons, expulsions de parents d'enfants français. Malgré la répression, la résistance et la solidarité s'organisent. Deux marches pour la libération de tous les sans-papiers et la fermeture des centres de rétention (la première réunissant 500 personnes le 3, la deuxième 2 000 le 5 janvier) viennent d'avoir lieu sur le centre de rétention de Vincennes. Voici quelques extraits de l'appel : « les grévistes (des centres de rétentions) continuent d'exprimer leur détermination à ne pas céder. Ils manifestent leur révolte contre la politique du gouvernement Sarkozy, demandent l'arrêt de la politique du chiffre, des rafles et des expulsions. Il n'y a pas de centres de rétention, pas d'expulsions qui respectent les droits fondamentaux. La violence des centres c'est leur nature ; elle est l'expression pratique de la politique des gouvernements successifs. » Des rassemblements quotidiens sont organisés devant les centres.



Aussi une journée nationale d'action est organisée le 19 janvier devant tous les CRA de France. Montrons-nous y nombreux !

Infos : www.educationsansfrontieres.org/?article10705 ; inforetention.kofele.org ; inforetention@gmail.com ; 9emecollectif.net/

> SUR LE ViF Quatre mois ferme à la suite d'un contrôle d'identité

« Mon frère (...) m'a expliqué la scène avant même que je sois arrivé : Il s'apprêtait à sortir d'un hall d'immeuble et des policiers l'ont attrapé à l'intérieur même de l'immeuble. Ils ont commencé à le gifler et l'insulter le prenant apparemment pour quelqu'un connu des services de police. (...) Je vais vous paraître peut être cru, mais je pense sincèrement que sa tête d'arabe ne l'a pas aidé et l'a même enfoncé (...) mon frère a été rattrapé, jeté à terre et battu à coups de pieds, de matraques, coups de poings et menotté. Certains des policiers se sont amusés à lui écraser le visage contre le sol alors qu'il était menotté. D'ailleurs, il en est ressorti défiguré, tête pleine de sang. (...) Mon frère a été incarcéré (...) 4 Mois de prison ferme et 4 Mois de sursis pour "outrages, rebellions et incitation à l'émeute" (...) Nous avons porté plainte... Je ne veux pas faire la victime, mais on a beau être né dans des hôpitaux français, avoir étudié dans les mêmes écoles et universités françaises, avoir toujours vécu en France, certaines personnes nous démontrent par A+B qu'on n'a pas notre place ici. (...) Cette histoire nous a totalement détruits. »
Témoignage reçu par le site : <http://www.actujuridique.com/>

> Cela fait 10 ans

Le jeune Fabrice Fernandez, 24 ans, a été abattu le 18 décembre 1997, d'une balle en pleine tête tirée à bout portant, alors qu'il était interrogé, assis menottes aux poignets, dans les locaux du commissariat du neuvième arrondissement de Lyon. Le policier Carvalho, en état d'ébriété au cours de l'interrogatoire, avait tiré d'un fusil à pompe dont il avait mis le canon sur la mâchoire du jeune Fabrice Fernandez, le tuant sur le coup.

À lire sur : rebellyon.info/article4805.html

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°60 • janvier 2008

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Haut les cœurs

Sale et triste époque que la nôtre : Sarkozy au pouvoir et il semble que l'horizon ne soit plus fait que de police, de prison, de labeur, de précarité, de peur et de désenchantement. Tout semble porter à croire qu'il n'y a pas d'autre possibilité que de céder à la dépression ambiante et accepter la réalité telle qu'on nous l'organise. Mais ce n'est pas vrai, contre la répression et l'inégalité nous avons tous une arme : le courage. Courage de ces sans papiers qui, dans l'hostilité générale, continuent de lutter contre les rafles, les expulsions et les centres de rétention ; courage de ces habitants des quartiers populaires qui, dans le mépris général, continuent de se révolter contre le sort qui leur est réservé et au premier chef contre les violences policières... Tous ceux-là continuent à revendiquer l'« impossible », ils ne se résignent pas. Il nous faut en faire de même, avec en commun cette révolte, de quoi encore alimenter le bulletin du réseau Résistons en tentant toujours d'honorer tous ces gens qui ne baissent pas les bras.

> **Dammarie résiste !** Dix ans après la mort d'Abdelkader Bouziane, âgé de 16 ans tué par une patrouille de police à Fontainebleau et 5 ans plus tard de Xavier Dem et Mohamed Berichi décédés suite à une intervention policière, *Bouge Qui Bouge* et le *MIB* se sont associés pour organiser une journée à la mémoire des victimes et pour débattre sur le rapport entre la police et les habitants des quartiers populaires. Les habitants sont venus nombreux débattre sur la nécessité de créer une organisation autonome des quartiers populaires et une solidarité inter-quartiers pour que plus aucune affaire de ce type ne tombe dans l'oubli. Nous vous invitons à aller visiter le site de *Résistons Ensemble* qui dans son numéro 0* a recueilli des témoignages et écrits sur les événements qui ont touché Dammaries-les-lys. Infos : mibmib.free.fr
* http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=22

> **La 2^e voiture** Le 20 décembre, les médias ont annoncé qu'une voiture de la BAC était sur le lieu du choc entre la voiture de police et la mini-moto conduite par Larami et Mushin, tués sur le coup le 25 novembre à Villiers-le-Bel. Il y avait eu un appel radio reçu par les deux véhicules policiers signalant un vol. Plus question de patrouille de routine, après plusieurs autres démentis. Notons que l'IGS, insoupçonné, innocente constamment les flics impliqués dans des violences ou des morts, après une enquête bouclée en 2-3 jours. De plus, prétextant d'un cap franchi par les tirs de fusil, le pouvoir répond à la révolte de novembre par l'armement toujours plus lourd et sophistiqué de la police (boucliers souples pare-balles d'1m80, caméras intégrées aux véhicules, flash-balls tirant à 50m, survols réguliers d'hélicoptères aux projecteurs « anxigènes »...), pour une répression nette et sans bavure.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

«La solidarité n'est pas un délit !»

ont clamé des milliers de manifestants et la lutte paye : Florimond Guimard enseignant, poursuivi pour «violences aggravées sur un agent de la force publique», alors qu'il n'avait fait que manifester sa solidarité lors de l'expulsion du père d'un des élèves de son établissement, a été relaxé le 21 décembre par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence.

Détecteur de mensonges pour les chômeurs

Le gouvernement britannique vient d'imposer aux Job Centers (organisme fusionné Agence pour l'emploi-Assurance chômage) l'utilisation de détecteurs de mensonge (par analyse vocale numérique, sur écran informatique), comme nouveau moyen de contrôle des chômeurs. Les chômeurs sont clairement désignés comme des suspects a priori, et traités comme de possibles criminels. Les Job Centers : c'est le modèle donné à suivre par Sarkozy, dans la lettre de mission du 11/07/2007 à Mme Lagarde, ministre de l'emploi.

Suicide après une garde-à-vue

Le mercredi 26 septembre 2007, un homosexuel de l'agglomération nantaise se suicidait, laissant une lettre dans laquelle il dénonce les conditions de son interpellation et de sa garde à vue. Interpellé dans la commune de Saint Herblain il est sorti de garde à vue profondément choqué et humilié par le traitement qui lui a été réservé. L'homme en a parlé à ses proches avant de se donner la mort cinq jours plus tard. À l'intention des policiers, il a également écrit une longue lettre, saisie pour les besoins de l'enquête. La famille de la victime a écrit au Procureur de la République pour connaître les suites de l'enquête et demander une copie de la lettre du défunt. Près de trois mois après les faits la famille n'a reçu aucune réponse.

D'après communiqué, infos sur :

www.france.qrd.org/actualites/article.php3?id_article=3238

LOPSI 2, Sarkozy s'invite chez vous

La loi LOPSI 2, qui sera discutée au parlement ce mois-ci, prévoit la possibilité pour la police d'installer des logiciels d'espionnage à distance chez les particuliers. Bien entendu, elle ne s'appliquera au début qu'aux actes de «terrorisme, pédophilie, meurtre, torture, trafic d'armes» et... excusez-moi du peu à «l'aide à l'entrée et séjour d'un étranger» (!). En 1998, le fichage génétique était destiné uniquement aux délinquants sexuels, Jospin l'a élargi dans la loi LSQ, puis Sarkozy l'a encore «démocratisé», il concerne aujourd'hui presque tous les délits. (occupations, faucheurs volontaires ...). Parions que Sarkozy avec son virus policier nous refera le coup : Il y en aura pour tout le monde. On attend impatiemment la contre-offensive des hackers.

LOPSI 2, délation@police-vichy.com ?

Une autre des idées fumeuses comprises dans le projet de loi LOPSI 2... un commissariat virtuel où la dénonciation aura libre cours. Devançant le projet de loi, la police du Var a déjà mis en place une messagerie internet pilote destinée à recevoir les signalements de délits. Le serveur informatique installé au commissariat central de Toulon recevra les messages, textes, photos, vidéos des apprenties balances...

«ELOI» comme éloignement, encore un nouveau fichier

Le décret vient de sortir, il permettra de fichier des données sur les «étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement» partant de la «nécessité d'une surveillance particulière au regard de l'ordre public». Il lie donc clairement immigration et délinquance. Même les enfants y passent. Comme le dit le communiqué de plusieurs organisations : «l'administration de l'expulsion des étrangers s'organise et se rationalise de manière de plus en plus précise. En un mot, elle s'industrialise.» Le glissement vers un régime totalitaire aussi.

Info sur : www.gisti.org/spip.php?article1045

Avalanche de peines planchers

1 an et demi de prison ferme avec mandat de dépôt pour un jeune majeur de 19 ans entré par effraction dans un hôtel (pour boire des coups avec ses potes). Le procureur demandait 3 ans ferme... 3 mois de prison ferme pour un demandeur d'asile qui refuse d'embarquer dans l'avion qui le ramène dans son pays en guerre. Le procureur le traite d'énergumène... Depuis la rentrée, c'est une avalanche de peines planchers qui ensevelit les prévenus qui passent en comparutions immédiates. Si les étudiants s'en sortent relativement bien lorsqu'ils comparaissent, c'est une autre histoire lorsqu'il s'agit des sans-culottes ou précaires des quartiers populaires. Avec les comparutions immédiates, la justice s'est transformée en justice d'abattage, avec les peines plancher, elle se transforme en boucherie.

À lire sur rebellyon.info/article4723.html

Malgré ce que le pouvoir nous raconte, le Taser ne réduit pas le nombre de tirs par balles des policiers

Sarkozy justifiait l'achat massif de pistolets électriques Taser comme une arme «non létale» qui réduirait les «bavures» policières avec des armes à feu. Une étude canadienne démontre que malgré certaines croyances ce n'est pas vrai. «Des statistiques obtenues par La Presse Canadienne confirment cet état de chose, démontrant que dans certaines des villes ayant récemment adopté le pistolet électrique, le nombre de fusillades impliquant la police est demeuré sensiblement le même et peu élevé, tandis que l'utilisation du Taser se fait croissante.» Rappelons qu'en France la police possède déjà 3000 Tasers, 1200 sont commandés et 4000 de plus sont programmés, et que rien qu'aux Etats Unis il a causé 150 morts.

Source : [canadianpress.google.com/article/](http://canadianpress.google.com/article/ALeqM5ibm4ywmqpnTpY-JjKewlm0eZKMhg)

ALeqM5ibm4ywmqpnTpY-JjKewlm0eZKMhg

Une vidéo qui fait froid au dos : www.dailymotion.com/video/x1giwk_sarkozy-et-taser_politics

➤ AGIR Bas les pattes sur Romain !



Romain est poursuivi pour outrage à autorité publique. Dans un courriel envoyé au ministère de l'Intérieur il dénonçait les relents liberticides et vichystes de la politique menée par

Sarkozy, demandait la libération de Florimond Guimard et l'arrêt des poursuites...

Première audience le 17 janvier 2008, à 9h

devant la 10^e Chambre du TGI à Paris, M^o : Cité.

Contact : CNT INTERCO JURA, BP 39, 39260

Moirans-en-Montagne, Tél/fax 03 84 73 06 12,

cnt-jura@cnt-f.org

➤ SUR LE VIF Internement d'office

«Interpellé sur la voie publique, et fouillé à corps sur place on a trouvé sur moi un appareil électronique (en vente libre) délivrant des décharges électriques, appareil de self-défense. (...) On m'a confronté à un médecin nommé par l'administration cinq minutes sans que je soupçonne un seul instant la suite des événements. Remis en geôle, quelques heures plus tard j'ai été transféré dans un hôpital psychiatrique où j'ai appris qu'à la demande du préfet, j'étais en "hospitalisation d'office". J'ignorais la loi qui m'aurait permis de m'en sortir dans les 24 heures, aussi j'ai passé 18 jours enfermé (...) Il est impératif de donner à vos lecteurs les conseils suivants : 1) Toujours avoir sur soi une carte téléphonique France Télécom qui permet de téléphoner dans les cabines publiques (il y a toujours dans les établissements psy ce type d'appareil) car sinon vous êtes coupés du monde extérieur, donc impuissant. 2) Toujours avoir les coordonnées d'un avocat auquel il faut demander conformément au Code de la Santé publique d'agir en référé pour obtenir votre élargissement.»

Témoignage reçu par le site :

<http://www.actujuridique.com/>